



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SEINE

Réunion du 13 septembre 2022

Présent.e.s : Carla ARIGONI FOUQUET ; Odile BERARDO ; Laetitia BRANCOVAN ; Myriem CHAMI ; Claude COSSET ; Antoine CHAUX ; Evelyne DENYS ; Laurence DUFLOS ; Hélène DUFOUR ; Carlotta FEA MESNAGE ; Danièle GRIMAUD ; Philippe LOIRET ; Sylvie LEFEVRE ; David MANKARIOUS ; Florence MATHIEU ; Patrice MIGAULT ; Marie-Christine NAFFAH ; Claire POURVIN ; Sylvie RIMSKY ; Marie-Bénédicte SASSI.

Invité.e.s : Claudine ARROUET ; Carole MICHELON ; Geneviève MICHELOT

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, la co-présidente du Conseil de quartier remercie les membres du Conseil de quartier de leur venue et présente l'ordre du jour.

Présentation des projets réalisés du budget 2021 du Conseil de quartier:

Il est rappelé aux membres du Conseil de quartier que les projets suivants votés sur le budget 2021 ont été réalisés :

- achat de table de tennis de table et de filets de badminton pour les écoles du Conseil de quartier
- La réalisation de 10 vidéos pour le projet de bibliothèque interculturelle

Il a également été réalisé le moment de convivialité lors de la réunion du 14 juin et le bal de la Bourse, auquel le Conseil de quartier a participé financièrement.

Les 10 vidéos ayant été réalisées, il est proposé par le groupe de travail d'organiser un événement au sein de Quartier Jeunes autour de la projection des vidéos. Lors de cet événement pourrait être convié.e.s les membres des Conseils de quartier, les élu.e.s, les services de Paris Centre, et les instituts culturels et partenaires.

Il est présenté lors de la séance un exemplaire des kakémonos financés avec le budget de communication voté pour l'année 2022 lors de la réunion du 14 juin.

Concernant l'installation d'agrès sportif pour senior, il est demandé un point d'étape sur le projet. Hada PIERROT-RAMOS FELIZ indique que suite à la réunion avec l'équipe d'animation et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), aucun nouvel élément n'a été transmis mais le projet était toujours à l'étude.

Marie-Bénédicte SASSI, prend la parole et informe les membres du Conseil de quartier que se tiendra le 24 septembre un vide-greniers rue de la Perle et rue des Quatre fils, organisé conjointement par le Conseil de quartier Marais-Archives et Marais-Place des Vosges.

Présentation des projets déposés au Budget Participatif par le Conseil de quartier :

Florence MATHIEU indique qu'elle a pris attache avec le cabinet du Maire afin que des éléments soient transmis sur l'utilisation du budget voté lors de l'édition 2021 du projet lauréat « Renforcer les moyens d'action en faveur de la propreté ».

Il est indiqué que le projet « Remplacer et rénover les bancs de Paris Centre » proposé par les Conseils de quartier a été retenu et soumis au vote.

Un projet d'installation de nichoirs porté par les Conseils de quartier a été regroupé avec d'autres projets et parisianisé. Il est soumis au vote sous la dénomination « Plus de biodiversité dans la ville » pour Tout Paris.

Présentation du Jardin du souvenir en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015

Hortense GEORGANDELIS, Conseillère du Maire de Paris Centre en charge du sport, de la vie associative, de la participation citoyenne, du budget participatif et des Conseils de quartier, Frédérique MARTIN BASSI, Amélie FARCETTE membres du Service Aménagements et Grands Projets de la Direction de la Voirie et des Déplacements, Mathieu GONTIER, paysagiste de l'agence Wagon Landscaping, lauréate du projet, Jean-Marc DREYFUS, historien spécialiste de la mémoire et des traumatismes du XXème siècle, rejoignent la réunion afin de présenter le projet d'aménagement du Jardin du souvenir en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 au Conseil de quartier.

À la suite de la présentation des échanges ont lieu, le Conseil de quartier fait part de ses remarques et de ses inquiétudes quant aux répercussions sur le trafic et la desserte des bus qu'entraînerait la fermeture de la circulation de la rue François Miron aux abords de la place Saint-Gervais. Les services de la DVD indiquent avoir travaillé sur l'itinéraire des bus avec la RATP et Ile-de France Mobilités. Toutefois, le Conseil de quartier souhaite se laisser des options pour revenir vers les interlocuteurs sur les questions de mobilité. Ont également lieu des échanges sur le choix de mobilier urbain (notamment les assises en pierre choisies plutôt qu'en bois) pour la réalisation de ce jardin et sur les espèces aviaires qui peupleront ce jardin (et leurs conséquences sur la propreté du site). De même, les conseiller.e.s regrettent de ne pas avoir été associés à ce projet, alors que la place a déjà fait l'objet de projets (ex. Budget participatif 2016) et estiment que ce jardin n'a pas été pensé comme un lieu de vie.

Florence MATHIEU remercie l'équipe lauréate et les services de la Ville de Paris de leur présence. Elle précise que le Conseil de Quartier Seine, créé en mai 2021 puis réuni pour la première fois en septembre de la même année, avait demandé lors de cette première réunion à faire partie de la consultation afin de remonter les usages du quartier et d'intégrer le jury. Elle regrette que ces demandes n'aient pas pu aboutir. Par conséquence, elle indique vouloir prendre attache en ce sens avec les services de la Ville, l'équipe lauréate et les élus pour leur faire part des propositions du Conseil de quartier (circuit RATP, aménagement, mobilité etc.). Les services indiquent être ouverts aux propositions.

Les alternatives seront transmises à Florent GIRY lors de sa venue à la réunion du Conseil de quartier qui se tiendra le 11 octobre.

Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent du Conseil de quartier :

Circulation

Le Conseil de quartier indique que la réponse apportée ne répond pas à la question laquelle portait sur la tarification de l'amende. (Question précédemment posée : Il est demandé pourquoi un tarif préférentiel pour la verbalisation ou un échelonnement du montant de la verbalisation n'est pas mis en place pour les véhicules « résidents » dont le renouvellement de la redevance de stationnement n'a pas été fait dans les temps ?)

La règle est la même pour tous. Aucun tarif préférentiel ou échelonnement du montant de la verbalisation est prévue pour les véhicules résidents. La demande de renouvellement doit être faite sur [paris.fr](https://www.paris.fr), dans les délais indiqués. Mode d'emploi :

<https://www.paris.fr/pages/stationnement-residentiel-mode-d-emploi-2078>

Morland-Mixité

Il est indiqué par le Conseil de quartier que le 15 et 16^{ème} étage sont éclairés en continu.

Il est indiqué que devant l'entrée de l'hôtel se trouvent des marches difficilement visibles les rendant ainsi dangereuses

Les 15^e et 16^e étages de la Félicité correspondent au bar et au restaurant panoramique de l'hôtel ; ces deux signalements concernent donc directement l'hôtel SO/, à qui les signalements seront transmis par le nouveau gestionnaire du site, qui est désormais la BNP Paribas.

Rue de l'Arsenal

Le Conseil de quartier signale que la situation a empiré depuis leur dernier signalement fait à la Mairie lors de la précédente réunion et que ce sujet est également porté en GPO.

Le cabinet du Maire a mobilisé directement le chef de la Police municipale de Paris Centre pour un renforcement des contrôles ces 15 prochains jours, sachant qu'aucune remontée particulière n'a été réceptionnée par la mairie récemment.

Conseil du handicap

Une conseillère de quartier signale avoir sollicité à plusieurs reprises le Conseil Local du Handicap sans qu'aucune réponse ne lui ait été adressée.

Si les conseillers ou conseillères souhaitent prendre directement attache du Conseil Local du Handicap (CLH), ils peuvent également se signaler à leur Coordinatrice/teur des Conseils de quartier (CCQ) : les CCQ transmettront leurs coordonnées à l'équipe du CLH et celle-ci reviendra vers les personnes intéressées.

Questions diverses et signalement

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir pourquoi il n'a pas été concerté sur la réalisation du jardin sur les berges alors que cette demande avait été formulée il y a un an.

Le projet de végétalisation des Berges de Seine est en cours, rien n'a été arrêté à ce stade. C'est un projet piloté par la Ville, auquel la Mairie Paris Centre a été associée pour les premières études de faisabilité. Les premières pistes concernent la végétalisation des rampes du pont Louis Philippe et le renforcement du végétal dans le square Federico Garcia Lorca. Or, le projet est en suspens suite à un retour défavorable des Architectes des Bâtiments de France. Par ailleurs, le rechargement des pelouses du square pourrait intervenir préférentiellement après les Jeux Olympiques pendant lesquels la pression d'usages va très probablement endommager les nouvelles plantations. Nous ne manquerons pas de vous consulter lorsque nous aurons davantage de visibilité sur ce projet.

Dans le cadre de l'ouverture des cours écoles le week-end, est-il possible d'éviter les manifestations bruyantes pour les riverains ? Il est indiqué que l'amplitude horaire d'ouverture est trop grande et qu'aucun règlement de comportement n'est fait (interdiction de jeux de ballon).

« Les cours ouvertes » est un dispositif qui donne accès, à proximité de chez soi et dans un contexte urbain, à des espaces apaisés et végétalisés. Des associations proposent

bénévolement et gratuitement des activités artistiques, culturelles ou sportives aux enfants et aux familles. Les horaires d'hiver sont plus restreints (10h-17h). Il est indiqué dans le règlement que les jeux de ballon sont interdits. Un gardien est présent sur chaque site ; il est le garant du respect des règles de vie de ce règlement.

Il est indiqué que suite au déménagement du commissariat anciennement situé boulevard Bourdon aucune signalétique n'a été mise en place pour indiquer sa nouvelle localisation. Le Conseil de quartier préconise l'affichage du nouveau lieu d'implantation en français et en anglais pour les touristes. Par ailleurs, il est demandé si les places anciennement réservées aux agents peuvent devenir des places résidentielles.

En effet, à la suite du départ du commissariat, la mairie de Paris Centre va étudier la reprise de la bande de stationnement au profit des mobilités actives (arceaux vélos notamment), des personnes à mobilité réduite (places GIG-GIC) et de zones de livraison si nécessaire, en équilibrant avec le stationnement payant sur l'ensemble du boulevard. Il est impossible réglementairement de réserver des places de stationnement au seul usage résidentiel. La reprise de la bande de stationnement ne pourra intervenir qu'après la fin du chantier de la RATP, car la bande de stationnement est actuellement utilisée comme voie de circulation afin de laisser la place à une bande cyclable temporaire le long du chantier.

Concernant la signalisation, la mairie va regarder avec le Commissariat comment mieux communiquer sur sa nouvelle localisation.

Il a également été demandé par les conseillers ce qu'allait devenir le bâtiment : les informations ne sont pas connues pour le moment.

Comment la Mairie compte agir face au non-respect des feux de signalisations de l'axe Rivoli par les vélos ? Le Conseil de quartier propose l'installation des panneaux lumineux priorité piétons

Le non-respect des feux de signalisation par les vélos est un problème de comportement observé dans tout Paris. Des actions de sensibilisation et de communication seront prévues dans la démarche de publication d'un Code de la rue en cours de constitution, tel que prévu dans le programme de mandature.

Il n'est pas prévu d'ajouter de la signalisation rue de Rivoli en complément des feux existants. Les agents de la police municipale font des rondes fréquentes pour verbaliser les infractions au code de la route commises par les vélos. Pour votre information, des panneaux M12, conformes au code de la route, sont installés sur les feux pour autoriser les vélos à continuer tout droit quand il n'y a pas de piétons.

Il est indiqué la dangerosité du comportement des cyclistes sur cet axe.

Vote du budget 2022 des projets déposés par le Conseil de quartier :

Il est indiqué que le Conseil de quartier dispose de 8 264 € en budget d'investissement et de 3 305€ en budget de fonctionnement dont 1 000€ ont été engagés pour le budget de communication du Conseil de quartier.

Budget de fonctionnement

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de l'achat d'une pieuvre pour la tenue des réunions au format hybride.

Le Conseil de quartier vote en faveur de l'utilisation du reste du budget de fonctionnement pour des frais d'impression et des frais engendrés par l'organisation de moments de convivialité.

Budget d'investissement

Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil de quartier sur leurs différentes propositions de projet.

Les membres du Conseil de quartier sont invités à préparer leurs propositions de projets pour la prochaine séance afin que le Conseil puisse impérativement voter le budget d'investissement 2022.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 11 octobre.